# METZ MÉTROPOLE SE DÉCLINE EN

# VERT & BLEU

#environnement
juin 2020

## LA SYNTHÈSE

La métropole messine bénéficie d'une mosaïque de milieux naturels diversifiés et colorés, sur un relief contrasté, qui participe à définir son identité : grandes vallées humides et petits ruisseaux, massifs boisés, milieux secs sur les coteaux, plateaux agricoles, espaces verts en ville, etc. Investie depuis plusieurs années dans la préservation de la biodiversité, elle relève le défi de préserver les milieux naturels fragiles, tout en offrant un cadre agréable à ses habitants, adapté aux modes de vie en perpétuelle évolution.
Née du Grenelle de l'Environnement, la Trame verte et bleue a pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité et d'améliorer l'état de conservation des milieux naturels et des espèces vivantes.

**Quels sont les espaces qui composent la Trame verte et bleue de Metz Métropole ?**
**Quels types de milieux naturels et d'espèces sont présents sur le territoire ?**
**Quels en sont les bénéfices pour les habitants ?**

AGURAM
AGENCE D'URBANISME D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

Metz Métropole

Cerema

# LA TRAME VERTE ET BLEUE (TVB), KÉSAKO ?

Le territoire métropolitain compte plus de **1 300**[1] **espèces animales** et **700 espèces végétales.** Certaines sont protégées, comme l'Agrion de Mercure, insecte que l'on retrouve à proximité de milieux aquatiques dans lesquels il se reproduit. D'autres sont plus répandues, comme le Hérisson d'Europe, qui fréquente nos jardins.

Agrion de Mercure

Les espèces présentes ont, comme l'Homme, besoin de se déplacer d'un milieu à un autre pour vivre (se nourrir, se reproduire, se reposer).

Certaines espèces effectuent des déplacements chaque jour, comme le Chevreuil, qui va passer la majeure partie de son temps en forêt et rejoindre des milieux agricoles pour se nourrir, d'autres, comme la grenouille, effectuent des déplacements saisonniers pour rejoindre, une fois par an, un lieu pour se reproduire.

La nécessité de se déplacer est d'autant plus importante dans un contexte de changement climatique où certaines espèces ont besoin de migrer.

Pour protéger ces espèces, il est donc nécessaire de préserver les milieux dans lesquels elles vivent, appelés **« réservoirs de biodiversité »,** mais aussi les connexions entre ces espaces, les **« corridors écologiques ».** C'est ce qu'on appelle la **Trame verte et bleue,** ou les continuités écologiques.

[1] *Sources : données 2019, inpn.mnhn.fr*

## Migration saisonnière de la grenouille

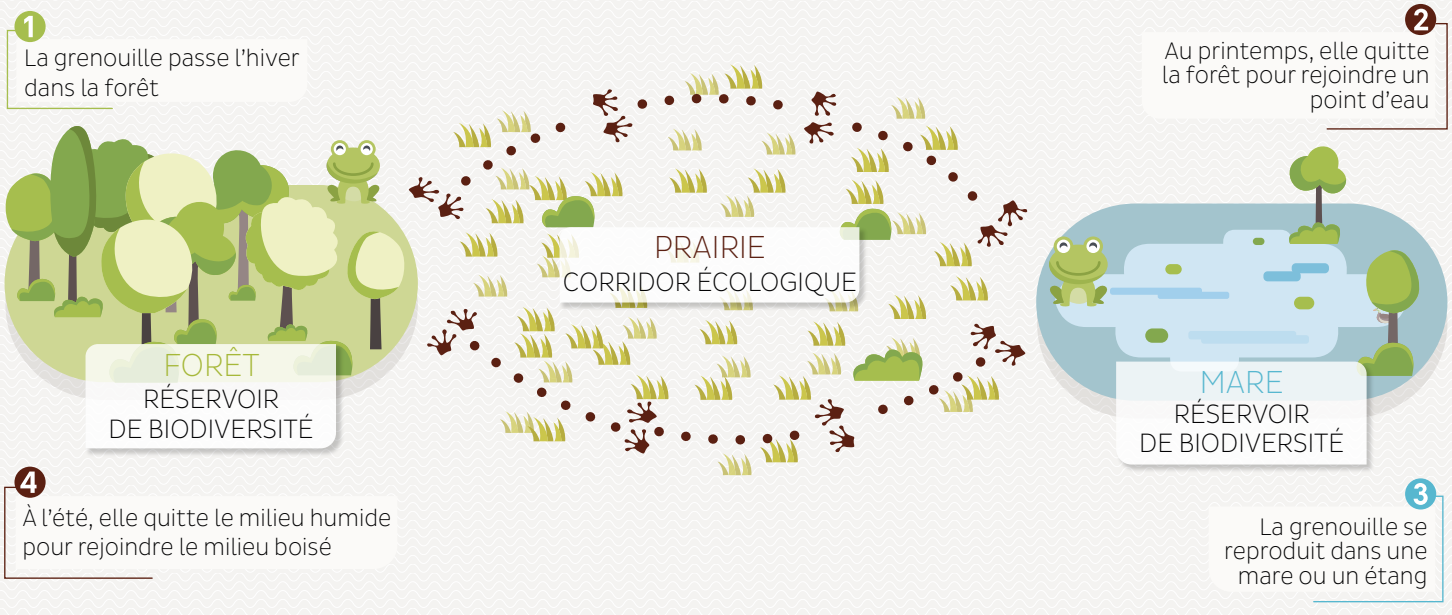


## En fonction des milieux naturels, il existe différents types de corridors écologiques

**Corridor linéaire,** formé par la végétation le long du ruisseau Saint-Pierre à Peltre

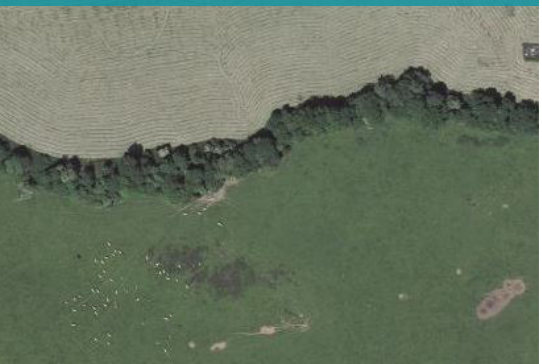

**Corridor en «pas japonais»** via les jardins en zone urbanisée à Saint-Privat-la-Montagne

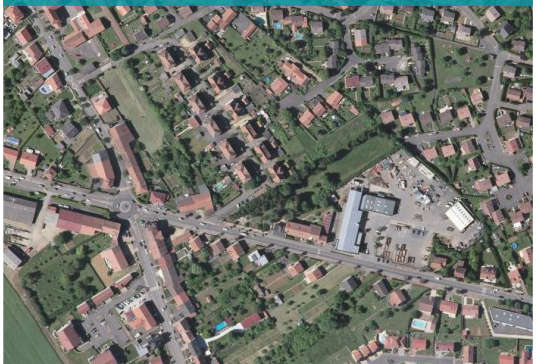

**Corridor en mosaïque,** composé de milieux variés à Marieulles : prairies, vergers, vignes, haies, bosquets, milieux enfrichés

# HOMME ET NATURE, DES LIENS À CONFORTER

Préserver la biodiversité est essentiel. Quand une espèce s'éteint, elle disparaît à jamais. C'est notre patrimoine naturel qui perd de la richesse et tout un équilibre qui est fragilisé. L'Homme est lui-même dépendant de la biodiversité : nourriture, matières premières, médicaments, sont issus du vivant. La nature nous rend aussi des services moins connus :

- certains arbres sont capables de capter des polluants atmosphériques et améliorent la qualité de l'air ;
- les espaces verts et les cours d'eau en ville font diminuer la température de plusieurs degrés en été, offrant des zones de fraîcheur pour les habitants.

La destruction d'un milieu naturel ou la création d'une rupture, comme une route, remet en cause la survie de certaines espèces. La **TVB** a pour objectif de **protéger la biodiversité** et ambitionne **d'aménager durablement nos territoires.**

Toiture végétalisée d'un bâtiment tertiaire à Metz: permet de recueillir une partie des eaux pluviales, réduisant le coût de gestion pour la collectivité et permet aux insectes butineurs de disposer de milieux relais en ville.

# UNE MÉTROPOLE ENGAGÉE

Depuis 2012, Metz Métropole s'est engagée en faveur de la biodiversité : lancement d'une étude d'identification de la TVB, organisation d'ateliers auprès des élus des communes, etc. Elle a été désignée animatrice du site Natura 2000 « Pelouses du pays messin », qui met en œuvre des actions concrètes *(voir encadré)*.

Petit à petit, la TVB prend forme, forte des connaissances acquises grâce au site Natura 2000, aux études menées et au travail effectué avec les 44 communes.

Depuis, d'autres éléments de connaissance ont été acquis à l'échelle régionale, du bassin de vie ou encore des communes. En 2019, la métropole a actualisé son **schéma de la Trame verte et bleue métropolitaine,** avec l'appui de l'Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle (AGURAM) et du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

Cette démarche, partagée avec les élus, a abouti à un document[2] pédagogique riche en illustrations. Il pose un **cadre commun,** destiné :

- à assurer la bonne prise en compte de la TVB dans l'ensemble des politiques publiques portées par la métropole et ses communes membres (transport, urbanisme, espaces verts, etc.) ;
- à mettre en œuvre des actions de préservation et de restauration des milieux naturels et des espèces.

EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ, NOUS GARANTISSONS NOTRE PROPRE SURVIE, DANS UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

[2] *Les documents « Metz Métropole se décline en vert et bleu » ont été adoptés à l'unanimité en conseil métropolitain le 30 septembre 2019 et sont disponibles sur le site Internet de la métropole et de l'AGURAM.*

## Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un outil européen de préservation de la biodiversité. Les sites Natura 2000 sont désignés dans le but de protéger des espèces animales et végétales et des milieux naturels représentatifs à l'échelle européenne. Le site Natura 2000 « Pelouses du Pays messin », réparti sur 12 communes, est destiné à préserver des milieux secs (pelouses calcaires), des milieux humides, des milieux forestiers et plusieurs espèces caractéristiques (des papillons, un crapaud, des chauves-souris). 11 espèces animales et 7 habitats naturels ont été déclarés d'intérêt communautaire. La métropole met en œuvre des actions concrètes de gestion : restauration de pelouses calcaires, mise en place de pâturage de moutons pour l'entretien de la végétation, sécurisation des forts militaires utilisés par les chauves-souris, etc.

# LES RICHESSES DE LA MÉTROPOLE

La **Trame verte,** composée de milieux terrestres, et la **Trame bleue,** qui regroupe des milieux aquatiques et humides sont étroitement liées entre elles. Les paysages naturels de la métropole sont les témoins de la géologie, du relief, de l'exposition au soleil, mais aussi de l'histoire du territoire. On distingue différentes sous-trames, caractéristiques de la métropole.

## LA SOUS-TRAME FORESTIÈRE EST LA MIEUX REPRÉSENTÉE SUR LE TERRITOIRE

**6 000 ha**
de boisements

**= 1,5 X**
la superficie de la Ville de Metz

La sous-trame forestière s'appuie sur les boisements de grande taille, comme la Forêt de Vaux (plus de 300 ha), sur les boisements de taille plus modeste, ainsi que sur les haies, les bosquets et les arbres isolés.

En plus d'accueillir une biodiversite riche et de participer à notre patrimoine paysager, les forêts sont le support d'activités économiques (production de bois) et de loisirs, comme la randonnée ou le VTT.

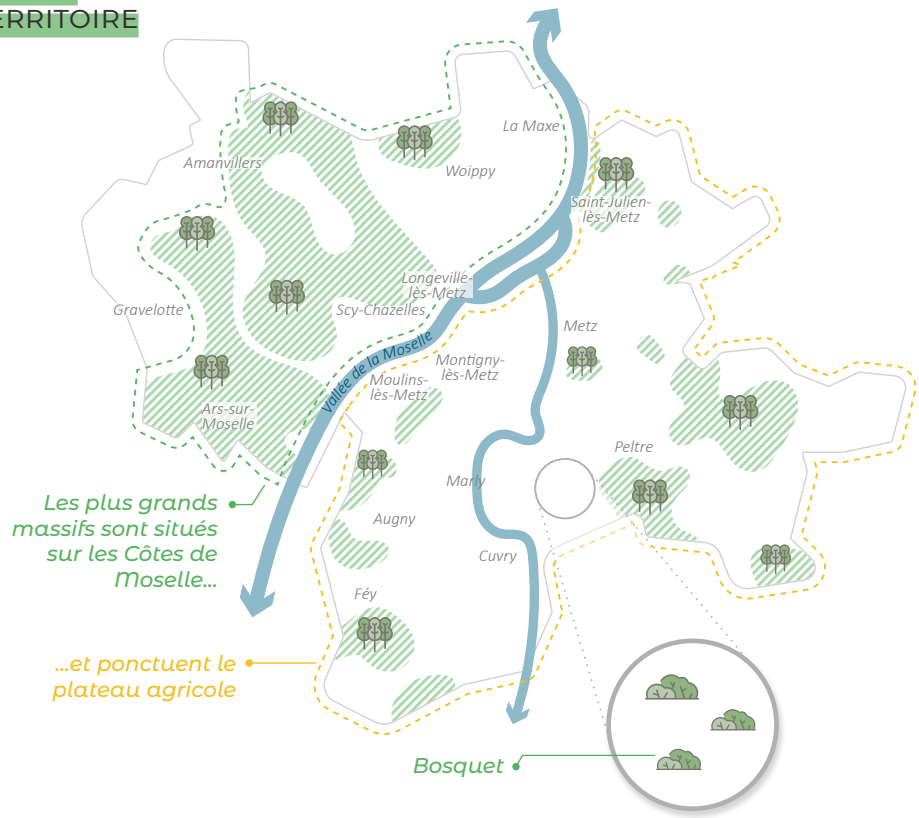


## LA SOUS-TRAME PRAIRIALE ET THERMOPHILE EST COMPOSÉE DE MILIEUX OUVERTS

Les prairies côtoient des cultures, des haies, des cours d'eau. On parle d'organisation en mosaïque. **Les vergers,** qui forment souvent une ceinture autour des villages, participent également à la sous-trame prairiale.

Les prairies et les vergers sont des marqueurs de l'identité rurale du territoire : l'agriculture est une activité économique importante qui contribue à structurer les paysages.

Lin de Léo

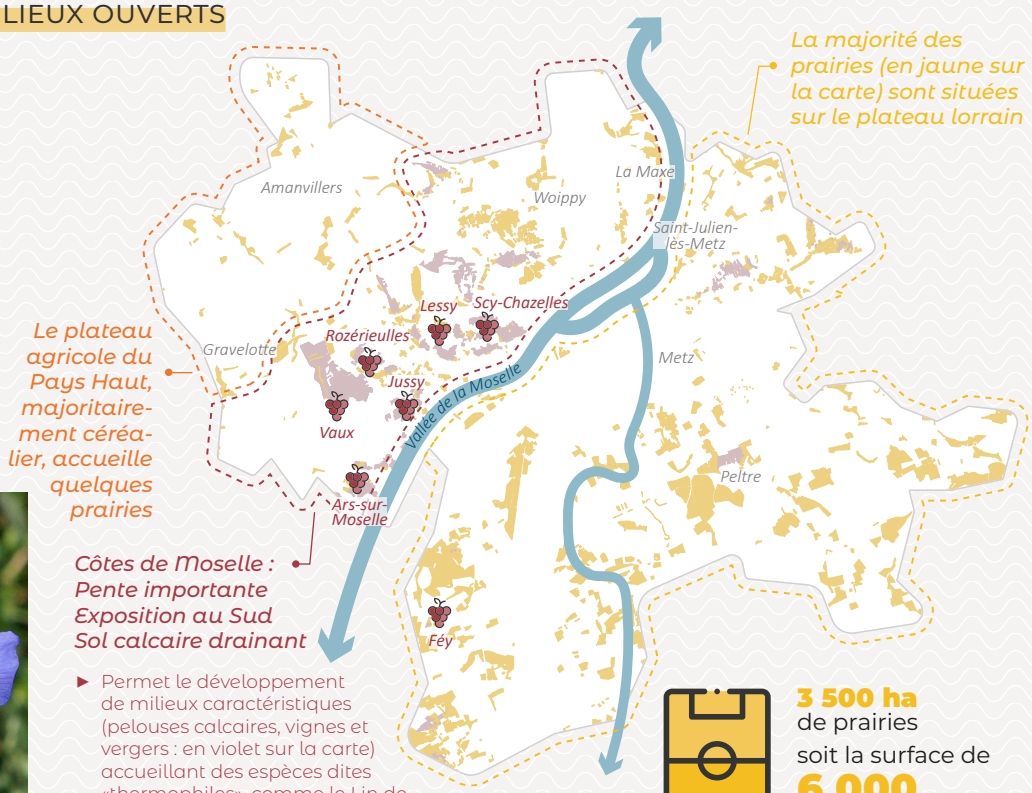


- Permet le développement de milieux caractéristiques (pelouses calcaires, vignes et vergers : en violet sur la carte) accueillant des espèces dites «thermophiles», comme le Lin de Léo. 7 communes bénéficient de l'appellation d'origine contrôlée AOC Moselle.

**3 500 ha**
de prairies
soit la surface de
**6 000**
terrains de football

## LES ANCIENS FORTS AU SERVICE DE LA SOUS-TRAME DES CHAUVES-SOURIS

La métropole a la particularité d'accueillir des **ouvrages militaires** (forts, blockhaus), qui présentent des caractéristiques similaires à l'habitat naturel des **chauves-souris (ou chiroptères)** : température stable et humidité importante. Pour se nourrir, elles rejoignent des secteurs riches en insectes (forêts, prairies, cours d'eau, vergers). Elles se déplacent en suivant des corridors boisés et sont sensibles à l'éclairage nocturne, qui peut perturber leurs déplacements.

Metz Métropole a lancé une étude sur la **Trame noire,** pour mieux connaître les effets de la pollution lumineuse sur les espèces, identifier les couloirs sans lumière à préserver et optimiser l'éclairage public.

**14**
espèces de chauves-souris protégées

**Comment mieux éclairer en ville ?**

**> 130**
ouvrages militaires présents dans la métropole

## LES ESPACES VERTS EN VILLE COMPOSENT LA SOUS-TRAME URBAINE

**3 000 ha** d'espaces verts dans la métropole

soit **250 X** la superficie du parc de la Seille à Metz

Les villes et les villages qui composent la métropole possèdent des milieux naturels au sein de leurs espaces bâtis : jardins, parcs publics, vergers, cours d'eau, toitures et façades végétalisées. **La sous-trame urbaine accueille des espèces adaptées aux milieux naturels présents** comme l'Écureuil roux, le Hérisson d'Europe et de nombreux oiseaux comme la Mésange bleue ou le Martinet. Ces milieux, souvent de petite taille, sont nombreux et proches les uns des autres. Ils permettent aux espèces présentes de disposer de corridor en « pas japonais ». Le milieu urbain est cependant ponctué de ruptures, parfois difficiles à franchir pour les espèces animales (routes, murs, clôtures, bâtiments, etc.). **La gestion de ces espaces peut devenir un atout pour la biodiversité :** arrêt de l'utilisation de désherbant, fauche tardive, création de zones refuges, etc.

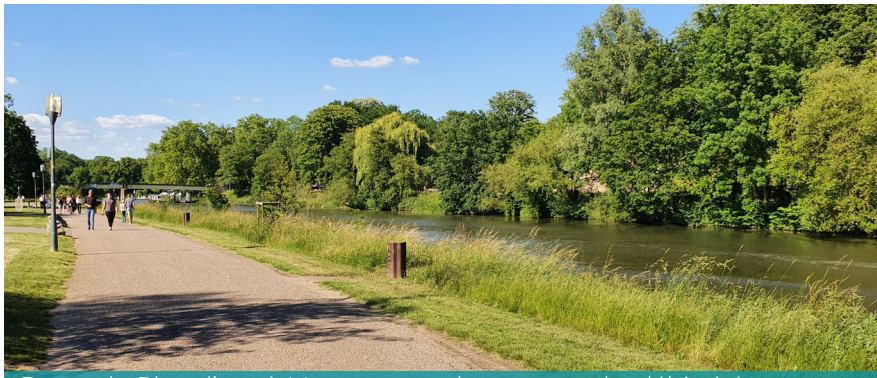

Berge du Plan d'eau à Metz, espace de promenade plébiscité par les habitants de la métropole

## LA TRAME BLEUE EST COMPOSÉE DE MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

**350 km**
de cours d'eau

**500 ha**
de milieux humides

**70**
mares

Ces milieux sont à considérer avec attention car ils sont fragiles et pourtant très utiles. Ils sont, par exemple, capables de réduire la pollution de l'eau, limitant les coûts de traitement pour la rendre potable. Une étude d'identification des zones humides dans la métropole est en cours pour mieux connaître, gérer et valoriser ces milieux.

Les milieux humides sont de véritables éponges, ils peuvent absorber jusqu'à

**80 %**

de leur volume en eau[3], réduisant ainsi le risque d'inondations

[3] *Programme national de recherche sur les zones humides, 2003*

La ripisylve (boisement le long des cours d'eau) participe à la trame bleue, mais aussi à la trame verte.

Zone humide à Lorry-lès-Metz

# SCHÉMA DE LA TVB MÉTROPOLITAINE

La métropole compte près de **100 réservoirs de biodiversité.** Ils peuvent être aquatiques ou humides, forestiers, prairiaux, thermophiles, de vergers ou mixtes, c'est-à-dire participant à plusieurs sous-trames.

**7 000 ha**
de réservoirs de biodiversité

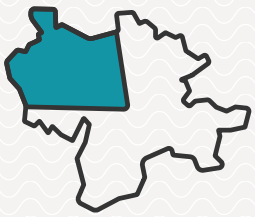

**23 %**
de la surface de la métropole

Retrouvez des cartes plus détaillées dans le livret Metz Métropole se décline en vert et bleu sur www.metzmetropole.fr

**7** *réservoirs de biodiversité aquatiques ou humides*

*Continuités aquatiques constituées des cours d'eau et de leurs abords*

*Continuité prairiale en mosaïque*

**75** *ouvrages militaires*

*sont des réservoirs de biodiversité pour les chauves-souris*

*La trame urbaine est constituée des espaces de nature en ville.*

Saint-Julien-lès-Metz

Peltre

**7** *réservoirs de biodiversité mixtes*

*Continuité prairiale de la Vallée de la Seille*

N

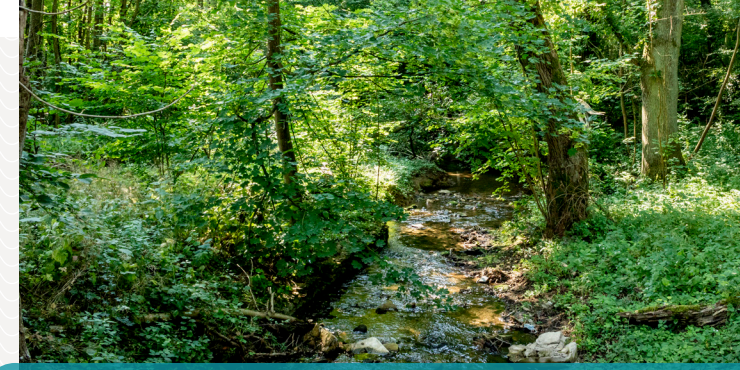

**1** Ruisseau de Montvaux (continuité aquatique)

**2** Pelouses calcaires du Plateau de Jussy, dont la gestion est assurée par des moutons (réservoir de biodiversité thermophile)

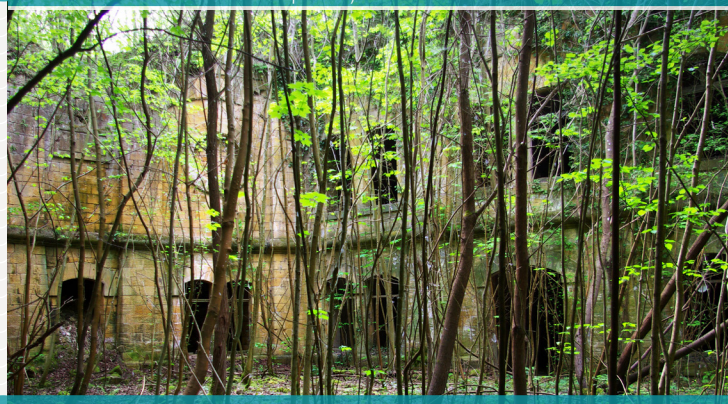

**3** Fort de Saint-Julien-lès-Metz (gîte à chauves-souris)

**4** Vergers de Meisé à Noisseville (réservoir de biodiversité de vergers)

**5** Bois de l'Hôpital à Chesny (réservoir de biodiversité forestier)

# EN BREF

**Près de 100**
réservoirs de biodiversité

**6 000 ha**
de boisements

**1 300**
espèces animales différentes

RETROUVEZ TOUS LES DOCUMENTS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR :
WWW.METZMETROPOLE.FR

**Un livret,**
qui rappelle le contexte, les objectifs
et présente des zooms thématiques

**Trois annexes,**
dont une, qui présente chaque
réservoir de biodiversité d'intérêt
métropolitain sous forme de fiche

AGURAM
Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle

Metz Métropole

Cerema

Directeur de la publication : Patricia GOUT ◆◇ Document réalisé par l'AGURAM et Metz Métropole, en partenariat avec le CEREMA ◆◇ Réalisation graphique et cartographique : AGURAM ◆◇ Crédit photographique : Marion SUAIRE - Jérémy HOFFMANN - AGURAM - Metz Métropole - Nature22 ◆◇ Date de parution : juin 2020